

OBSTRUCTION DES VOIES RESPIRATOIRES – PERSONNE INCONSCIENTE

Mise à jour : mars 2017



1. SUR LES LIEUX : ÉVALUATION GÉNÉRALE

- **Sécuriser les lieux - pour moi, le groupe et la victime.** Si possible, mettre des gants. S'il y a 2 animateurs, le premier prend en charge la victime, le second encadre le groupe de participants.
- **Examen primaire - vérifier état de conscience et respiration.**
 - Si victime inconsciente: appel à l'aide (responsable soins de santé/dirigeant du camp ou 911 si nécessaire).
 - Si arrêt respiratoire : débiter la RCR - *Protocole Arrêt cardiorespiratoire.*
- **Examen secondaire - évaluation des différents traumatismes de la tête aux pieds.**
 - Si victime consciente, faire le SAMPLE.
- **Traitement des priorités** - traiter les blessures les plus graves en priorité.
- **Appel à l'aide** - Responsable des soins de santé/dirigeant du camp ou 911 si nécessaire.
- **Continuité des soins** (réconfort de la victime, suivi de son état, préparation au transport) **IMPORTANT:** ne pas oublier la gestion du groupe.

2. SIGNES ET SYMPTÔMES

- Inconscience
- Arrêt respiratoire (absence de mouvement thoracique)
- Peau grisâtre et/ou bleutée

3. SÉQUENCE D'INTERVENTION

1 ^{ER} TÉMOIN	RESPONSABLE DES SOINS DE SANTÉ (RSS)	1 ^{ER} DIRIGEANT DU CAMP (OU SON REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ)
<p>SUITE À L'ÉVALUATION GÉNÉRALE (ci-haut)</p> <p>1. Effectuer les manœuvres de désobstruction :</p> <p>ATTENTION : Si possible utiliser un équipement de protection (type masque de poche ou autre).</p> <ol style="list-style-type: none">1. Débuter par 30 compressions thoraciques au centre du sternum;2. Regarder dans la bouche. Si l'objet est visible, retirer-le;3. Tenter 2 insufflations en basculant la tête vers l'arrière;<ul style="list-style-type: none">• Si l'obstruction demeure, répéter la même séquence : 30 compressions/regarder dans la bouche / tenter 2 insufflations.	<ol style="list-style-type: none">1. À votre arrivée sur les lieux, faire une évaluation de la sécurité des lieux et des usagers.<ul style="list-style-type: none">• Si ce n'est pas déjà fait, appeler le 911 et/ou aviser le 1^{er} dirigeant du camp.	<ol style="list-style-type: none">1. À votre arrivée sur les lieux, faire une évaluation de la sécurité des lieux et des usagers.<ul style="list-style-type: none">• Si ce n'est pas déjà fait, aviser le RSS et/ou appeler le 911.

1 ^{ER} TÉMOIN	RESPONSABLE DES SOINS DE SANTÉ (RSS)	1ER DIRIGEANT DU CAMP (OU SON REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ)
2. Confirmer que les secours sont en direction (RSS et/ou 911).	Prise en charge de l'intervention: 2. S'assurer de la qualité des soins dispensés. <ul style="list-style-type: none"> • Compressions, ventilations, D.E.A, etc. 	2. Valider que les soins sont amorcés et que le tout se déroule adéquatement.
Si D.E.A. sur le site du camp : Dès son arrivée, mettre en marche et suivre les directives.	3. S'il est nécessaire de déplacer la victime, s'assurer d'avoir tout l'équipement pour effectuer le déplacement en toute sécurité et en continuité des soins.	3. Assurer la prise en charge et le retrait des campeurs présents.
3. Continuité des soins sans interruption jusqu'à l'arrivée des secours.	4. Garder une vue d'ensemble, maintenir une surveillance constante de la victime et être prêt à prendre le relais si nécessaire.	4. Si nécessaire, demander du personnel supplémentaire afin de répondre aux besoins suivants: <ul style="list-style-type: none"> • l'attente de l'ambulance au point de rencontre; • secours à plusieurs victimes; • aide à l'évacuation.
	5. Préparer l'arrivée de l'ambulance <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès au site et à la victime. • Rendre disponibles les documents suivants: fiche santé de la victime et/ou numéro d'assurance-maladie. 	5. Coordination avec le 911 <ul style="list-style-type: none"> • Confirmer le point de rencontre avec le 911 • Assurer la présence d'un employé au point de rencontre.
	6. Confier la victime aux services ambulanciers et, si cette responsabilité vous incombe, déléguer un employé du camp pour l'accompagner.	6. Préparer l'arrivée de l'ambulance <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès au site et à la victime. • S'assurer que l'employé escortera les ambulanciers jusqu'à la

1 ^{ER} TÉMOIN	RESPONSABLE DES SOINS DE SANTÉ (RSS)	1ER DIRIGEANT DU CAMP (OU SON REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ)
		victime. <ul style="list-style-type: none"> • Rendre disponibles les documents suivants: fiche santé de la victime et/ou numéro d'assurance-maladie.
		7. À l'arrivée de l'ambulance, établir une communication efficace avec les ambulanciers. <ul style="list-style-type: none"> • Échange d'informations. • Prendre en note le numéro du véhicule et le centre hospitalier de destination.
	7. Effectuer les suivis appropriés auprès du centre hospitalier.	8. Communiquer avec la famille de la victime pour l'informer de la situation et lui donner les coordonnées du centre hospitalier.
		9. Mettre à exécution le <i>Protocole de collecte et d'analyse de l'information</i> .
		10. Au besoin, mettre à exécution le <i>Protocole de gestion de crise</i> .
		11. Mettre à exécution le <i>Protocole de débriefage</i> .